



**RÈGLEMENTATION DE LA RADE DE MARSEILLE DE 9H À 19H POUR L'ARRIVÉE DE LA FLAMME OLYMPIQUE ET LA PARADE NAUTIQUE DU BELEM**

**INTERDICTION DE NAVIGATION ET DE MOUILLAGE AUX NAVIRES ET EMBARCATIONS NON INSCRITS À LA PARADE :**

- De 9h à 15h30 en rade Nord (principale et secondaire)
- De 10h à 15h30 en rade Sud et dans l'anse des Catalans

**INTERDICTION DE NAVIGATION ET DE MOUILLAGE À TOUS LES NAVIRES :**

- De 15h30 à 19h00 en rade Nord principale
- De 17h00 à 19h00 dans l'anse et aux abords des Catalans (voir arrêté)

**INTERDICTION DE PLONGÉE ET BAINNADE AU-DELÀ DE LA BANDE DES 300m :**

- De 9h à 15h30 en rade Nord (principale et secondaire)
- De 10h à 15h30 en rade Sud et dans l'anse des Catalans
- De 15h30 à 19h00 en rade Nord principale
- De 17h00 à 19h00 dans l'anse et aux abords des Catalans (voir arrêté)

**FERMETURE DES PORTS :**

- Corbières, Estaque de 10h30 à 12h
- Vieux Port de 06h à 09h15 & de 11h15 à 13h & de 17h à 02h
- Frioul de 12h à 13h & de 15h à 15h45
- Vallon des Auffes, Malmousque, Fausse-Monnaie de 11h30 à 13h30
- Pointe Rouge, Madrague, l'Escalette de 13h à 14h



**INSCRIPTION À LA PARADE UNIQUEMENT POUR LES :**

- Navires > ou = à 4,3m
- Navires à moteur < ou = 24m
- Navires à voile < ou = 41m
- Semi-rigides dont la puissance n'exécède pas 250CV

**INSCRIPTION IMPOSSIBLE AUX :**

- Véhicules nautiques à moteur (scooters des mers)
- Voiliers et engins non immatriculés sauf dans les zones dédiées\*

**\*ZONES DÉDIÉES RÉGLEMENTÉES N'AUTORISANT QUE LES ACTIVITÉS SUIVANTES :**

- Joutes provençales de 11h à 12h
- Écoles de voile nord de 11h à 12h30
- Rames traditionnelles de 11h à 12h30
- Barquettes marseillaises de 12h à 13h
- Clubs d'aviron de 12h à 13h
- Kayaks, canoés, paddles sans inscription de 11h30 à 14h
- Voiles Olympiques de 11h30 à 14h
- Écoles de voile sud de 13h à 14h

VITESSE LIMITÉE À 10 NOEUDS

1 NM